

**Quinzième session du groupe de travail de
l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1^{er} février 2013)**

Tonga

Conseillère DH Katriona D OYTCHEVA

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le lundi 21 janvier 2013 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je souhaiter remercie M. / Mme XXX et la délégation qui l'accompagne pour la présentation de son rapport national.

Nous notons que les Tonga n'ont ratifié qu'un nombre très limité d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme. Nous regrettons qu'aucun progrès en vue de la ratification de ces instruments n'ait été réalisé depuis le premier passage des Tonga à l'Examen Périodique Universel, en 2008.

La France souhaite formuler six recommandations :

1. **ratifier les principaux instruments internationaux** relatifs aux droits de l'homme ainsi que le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
2. instaurer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition définitive de la **peine de mort** ;
3. abroger toutes les dispositions pénales incriminant **les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe** ;
4. ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de **discrimination à l'égard des femmes** et adopter une législation afin de protéger les victimes de violences familiales ;
5. faciliter l'accès des femmes aux services de **santé sexuelle et reproductive** ;
6. abroger les dispositions pénales prévoyant le recours aux **châtiments corporels**.

Je vous remercie./.